ledauphine.com

GAP-TALLARD | LE PROJET DE LIGNE RÉGULIÈRE NE S'ÉTANT PAS CONCRÉTISÉ, LA CCI A PRÉSENTÉ LA PLATEFORME AIR AFFAIRES

Le vol à la demande pour les chefs d'entreprise peut-il décoller ?

Jeudi 24 octobre, Olivier Bécot (à gauche) est arrivé le matin même de Brest en un peu moins de 2 h 30 à bord d'un Piper PA 46. Il a d'abord présenté Air affaires à Laurent Brutinel et Eric Gorde de la Chambre de commerce est d'industrie des Hautes-Alpes, sous les yeux du pilote Damien Nicolle. Photo Le DL /Flavien OSANNA

Partager cette info Partager 4 Tweeter

Le projet de ligne régulière entre Gap-Tallard et Paris ne s'étant pas concrétisé, la CCI a présenté hier un nouveau dispositif. Conçue par la société brestoise Air affaires, la plateforme web permet de mettre en relation des patrons avec des pilotes et des propriétaires d'avions privés.

Crédit Professionnel pour PME
Empruntez de 100k€ à 1 M€ sans apport et sans caution personnelle
WeShareBonds Ouvrir

Le 23 octobre 2018, Éric Gorde, président de la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes et Laurent Brutinel, alors président de l'UPE 05 (Union pour l'entreprise) expérimentaient le premier vol Gap-Paris (Le Bourget) depuis Tallard. Un an plus tard, ce jeudi 24 octobre – le projet de ligne régulière n'a jamais vu le jour [lire par ailleurs] –, les deux hommes se sont de nouveau retrouvés sur le tarmac de l'aérodrome pour présenter une autre alternative aux chefs d'entreprise du territoire : Air affaires. Créée en 2017, la société brestoise propose de mettre en relation des patrons de PME avec des pilotes professionnels et des propriétaires d'avions privés via une plateforme en ligne. Sur la plaquette de présentation du site, un message : "Organisez vos déplacements en choisissant l'avion et le pilote professionnel disponibles, en quelques clics".

HAUTES-ALPES TALLARD GAP ECONOMIE VIE DES ENTREPRISES HAUTE-PROVENCE

MES TAGS FAVORIS

« Nous ne sommes pas Blablacar »

On a testé l'appli. On tape sa ville de départ : disons Gap. Sa ville d'arrivée : Paris Le Bourget, par exemple. Tous les avions disponibles sont répertoriés. Sur ce vol aller-retour, l'offre s'étend du petit aéroplane comme le Cirrus SR-22 (trois passagers) au Bombardier challenger 604 (12 passagers). Avec un Cirrus SR-22, le temps de vol est estimé à 2 h 10. Le coût est de 2 723 euros (HT) la location, soit 908 euros (HT) par personne.

Une ligne précise qu'Air affaires ne prend aucune commission sur les vols. « Nous ne sommes pas Blablacar. L'ambition est de démocratiser l'aviation d'affaires en facilitant les déplacements des dirigeants de PME en France et à l'étranger », présente Olivier Bécot, directeur général d'Air affaires.

Pour profiter du service, il faut être membre du club : l'abonnement est de 950 euros les six premiers mois ; celui-ci passe à 1 990 euros (HT) à l'année. La société bretonne, qui a opéré une levée de fonds de 2,1 millions d'euros, regroupe une flotte de 200 avions et revendique 170 abonnés sur sa plateforme web. Pour Eric Gorde, le dispositif peut intéresser les patrons haut-alpins : « Nous avons des entreprises qui souhaitent développer leur business hors du département. Cela devient compliqué dès qu'on veut rejoindre rapidement Paris ou bien se déplacer sur l'axe est-ouest sans perdre de temps. Ce service peut permettre de raccourcir les temps de trajets et faciliter ainsi les déplacements. »

Au cours de la présentation, quelques dirigeants haut-alpins ont fait part de leurs questionnements. La problématique de trouver des avions disponibles à l'aérodrome de Gap-Tallard a notamment été soulevée. Actuellement, Air affaires n'est pas en mesure d'en proposer à la location. Les appareils viennent de Lyon, Grenoble ou de la Côte d'Azur, ce qui induit des frais supplémentaires.

Une tentative de ligne Gap-Paris avortée

En octobre 2018, les acteurs économiques et élus du territoire ont testé la ligne aérienne Gap-Tallard/Paris. Les deux vols tests devaient permettre de rallier l'aérodrome de Gap-Tallard à Paris-Le Bourget. L'objectif était de proposer aux chefs d'entreprise haut-alpins de rejoindre plus rapidement la capitale, de manière hebdomadaire.

Pour ces deux vols tests assurés par la compagnie Get1Jet, l'aller-retour revenait à 490 euros. Si le service trouvait sa clientèle, il devait être pérennisé au printemps 2019 avec la création d'une offre. Celle-ci n'a jamais vu le jour.

Qu'est ce qui n'a pas marché ? Jeudi, lors de la présentation d'Air affaires au monde économique, le président de la CCI 05 Eric Gorde ne s'est pas trop étendu sur les détails de l'affaire, évoquant « que pour des raisons techniques et financières le projet n'avait pas pu se mettre en place ». Au mois d'avril, la compagnie Get1Jet avait expliqué dans nos colonnes que le prix proposé n'était pas assez rentable et ne correspondait pas à la réalité du marché.

Par Flavien OSANNA | Publié le 25/10/2019 à 17:00 | Vu 26 fois

VOTRE INFO LOCALE

Rechercher une commune ...

› Voir la liste des communes

Votre journal

Prêt Professionnel pour PME

Financez tous les besoins de votre PME sans prise de sûreté sur ses actifs et sans caution

WeShareBonds Ouvrir

Crédit Professionnel Rapide

Empruntez de 100k€ à 1 M€ sans apport et sans caution personnelle

WeShareBonds Ouvrir